RESOLUTION ECO 1/99

DEVELOPPEMENT DE LA VIABILITE ECONOMIQUE DU SECTEUR VITIVINICOLE.

L'ASSEMBLEE GENERALE,

CONSTATANT que les déséquilibres entre la demande et l'offre de vin et de raisins pourraient affecter considérablement la viabilité économique des producteurs de vin et de raisins dans les différents régions productrices du monde,

CONSTATANT que le vin est mis en marché dans le secteur plus large des boissons, et que la demande est affectée par les autres boissons concurrentes et les changements dans les habitudes de consommation complémentaire;

En conséquence, RECONNAIT la nécessité :

- D'encourager la connaissance des mécanismes du commerce mondial pour que les vins des différentes régions de production soient produits et mis en marché, de manière à protéger la nature et l'héritage particuliers et caractéristiques du vin et des raisins, et
- D'assurer la transparence de toutes les informations concernant ces produits et les mécanismes de leur commercialisation, permettant de protéger les intérêts, aussi bien du consommateur que du producteur responsable, tenant compte des particularités distinctives de chacun des Etats membres ;

CONSIDERANT que la Sous-commission « Nutrition et Santé » de l'O.I.V. examine les différents effets de la consommation du vin et a reconnu certains aspects bénéfiques pour la santé d'une consommation modérée,

SOUHAITE que pour résoudre les difficultés rencontrées sur les marchés, la politique vitivinicole des pays ne soit pas principalement traduite par une réduction de la production, mais par la prise en compte de toutes mesures raisonnables incluant l'intérêt du consommateur pour une production diversifiée et de qualité, sachant que ces efforts doivent contribuer, non seulement à la préservation de l'économie vitivinicole, mais aussi à son développement, prenant en compte l'importance de son actif.

Exemplaire certifié conforme Mayence, 9 juillet 1999
Le Directeur Général de l'OIV
Secrétaire de l'Assemblée Générale
Georges DUTRUC-ROSSET

© OIV 1999